



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours :

**CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS
D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CAPEPS)**

CONCOURS D'ACCES À L'ECHELLE DE REMUNERATION (CAER)

Session 2024

Rapport de jury présenté par :

Véronique Eloi-Roux,

Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Présidente du jury

□ Préambule

Le Capeps interne et le concours d'accès à l'échelle de rémunération sont difficiles et sélectifs. Ils récompensent des candidats déjà professionnels qui ont travaillé durement pour attester de compétences diversifiées dans les deux épreuves proposées.

Nous souhaitons insister sur cinq points qui résument la philosophie du jury de ce concours :

- Les épreuves sont résolument professionnelles mais il est attendu des connaissances pour choisir, argumenter, justifier les propositions écrites comme orales ;
- Le concours n'a pas de volonté de piéger les candidats, ni de servir un quelconque courant scientifique ou professionnel ;
- Les épreuves se préparent et nécessitent de s'entraîner tout au long de l'année ;
- L'expérience professionnelle acquise au quotidien est un atout ; elle est valorisée lorsqu'elle est convoquée à bon escient ;
- Les élèves doivent rester au centre de la réflexion.

Le présent rapport de jury tire un bilan de la session passée et propose pour chacune des épreuves des conseils de préparation et de formation. Il s'inscrit dans la continuité des rapports des sessions précédentes. L'ensemble du jury y a contribué, sous la coordination des pilotes de chaque épreuve que je remercie vivement pour leur engagement.

Cette année encore, l'ensemble des conditions matérielles et humaines a conduit à une organisation du concours sans encombre permettant ainsi aux candidats de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Les épreuves du concours sont ancrées sur les compétences professionnelles attendues des enseignants, chacune appréciant un champ différent de ces compétences, comme précisé dans le tableau page 5.

Le sujet de l'épreuve écrite est choisi par la présidente. Cette année, il était constitué d'une citation extraite de la circulaire de rentrée à l'appui de laquelle une question professionnelle était posée et des propositions concrètes attendues. L'enjeu ciblait l'épanouissement des élèves au travers de la construction d'une relation aux autres et à eux-mêmes respectueuse et positive. En tant que professeur d'EPS, c'est bien dans le quotidien du cours et de l'établissement que cet enjeu devait s'incarner.

Le caractère professionnel de ce concours interne est particulièrement souligné par un appui sur des contextes bien spécifiques et réels d'établissements scolaires, de classes et d'élèves dans l'épreuve écrite comme dans l'épreuve orale. Il est ainsi attendu du candidat qu'il se projette en tant qu'enseignant des élèves présentés, dans des APSA précises et, plus largement, dans les établissements décrits.

Enfin, les épreuves supposent des qualités de communication écrite et orale indispensables. L'interaction avec le jury pour convaincre est un élément essentiel. Si l'exposé constitue une partie importante de l'épreuve orale, l'évaluation prend en compte l'ensemble de la prestation, dont l'entretien pour une part déterminante.

Ce rapport doit donc donner aux candidats matière à analyser et à comprendre les attendus – très ouverts – des épreuves de cette session 2024 dont vous trouverez ci-dessous les principaux résultats.

La répartition des notes est inscrite dans les parties spécifiques à chaque épreuve.

□ **Les inscrits et les composants**

CAPEPS interne	Total	Public	Privé
Inscrits	2249 (2202)	1531	718
Composants Écrit	1597 (1570)	1033 copies	554 copies
Nb Postes	207	85	122
Admissibles	450	211	239
Admissibles par sexe		55 femmes 156 hommes	69 femmes 170 hommes

Les chiffres pour cette session sont stables avec une très légère progression du nombre de composants.

□ **Les admissibles**

	Moyenne	Nombre de postes	Nbre admissibles envisagés	Barre votée	Nombres admissibles (dont tous les ex aequo à la barre)	Ratio (admissibles/postes)
Générale	10,56	207	448	/	450	2,17
Public	10,45	85	204	14,25	211	2,48
Privé	10,77	122	244	11	239	1,96

27% des admissibles sont des femmes

Le moyenne d'âge est de 30 ans. Les candidats admissibles ont entre 23 et 53 ans.

La moyenne de l'écrit est au-dessus de 10 et très proche entre le public et le privé.

Le ratio composants/ postes étant très strict, la barre d'admissibilité est haute : 14,25 dans le public et 11 dans le privé.

□ Les admis

	Nbre de postes	Barre admissibilité	Nbre admissibles	Moy. Admission	Barre admission	Nombre de reçus	Femmes	Hommes
Public	85	14,25	211		14,50	85	23	62
Privé	122	11	239		12,75	122	30	92
Générale	207	/	450	12,48				

La moyenne d'âge des reçus est de 29,7 ans mais les âges s'étalent de 23 à 50 ans.

Les femmes sont 27% à être reçues dans le public et 24% dans le privé.

La barre d'admission se situe au-dessus de 12,75 pour le CAER et 14,5 pour le CAPEPS interne, ce qui confirme son haut niveau de sélectivité.

□ En guise de conclusion

J'adresse toutes mes félicitations aux lauréats du concours 2024 et tous mes encouragements à recommencer pour celles et ceux qui n'ont pas pu réussir cette année.

Rappelons qu'un échec ne doit pas être lu comme une remise en question de ses compétences d'enseignant auprès des élèves.

La préparation et l'entraînement aux épreuves du concours ont, quoiqu'il arrive, des répercussions positives sur son enseignement, par la réflexion disciplinaire que ces épreuves engagent.

Il faut à nouveau souligner que ces concours sont très sélectifs avec des barres d'admissibilité et d'admission très élevées.

Enfin, je réitère mes sincères remerciements à l'ensemble du directoire, des pilotes et de tous les jurés qui m'ont accompagnée cette année ; toutes et tous ont assuré leur mission avec une rigueur et un professionnalisme sans faille.

Je vous souhaite une bonne lecture et une excellente préparation pour la session 2025.

Véronique Eloi-Roux,
Présidente du concours

□ Répartition des compétences professionnelles appréciées par les épreuves du concours CAPEPS interne et du CAER

Compétences professionnelles	Épreuve d'admissibilité	Épreuve d'admission	
		Partie 1	Partie 2
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation			
Faire partager les valeurs de la République	+	+	+
Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	+	+	+
Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	+	+++	
Prendre en compte la diversité des élèves	+	+++	+
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	+		+
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	+	+	++
Maîtriser la langue française à des fins de communication	Écrit	Oral	Oral
Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier		+	
Coopérer au sein d'une équipe	++		++
Contribuer à l'action de la communauté éducative			++
Coopérer avec les parents d'élèves			+
Coopérer avec les partenaires de l'école			+
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel			+++
Compétences communes à tous les professeurs			
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	+	++	
Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement		+	+
Construire et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	+	+++	
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	+	++	
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves		++	

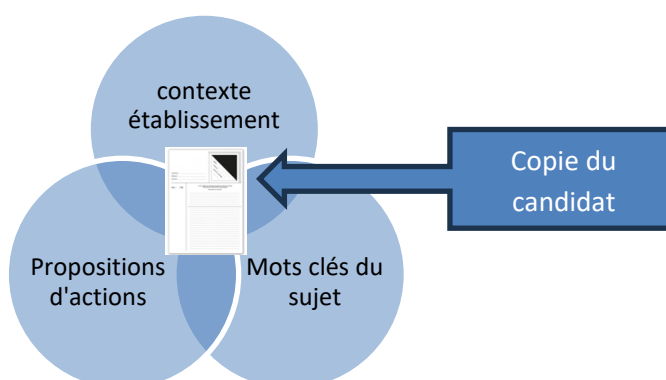
A. Épreuve d'admissibilité

Les enjeux de l'épreuve écrite du CAPEPS INTERNE et du CAER de la session 2024, s'inscrivent en continuité avec ceux des années précédentes.

Ce rapport n'a pas vocation à présenter une « correction de devoir » mais plutôt à présenter des conseils de préparation et de formation pour les candidats.

Plus spécifiquement, le candidat est amené à inscrire sa réponse et ses propositions d'actions dans un contexte d'établissement précis qu'il est impératif de prendre en compte. En effet, le document annexe, permet au candidat d'extraire des éléments saillants pour expliciter ses propositions singulières en lien avec les mots clés du sujet. Cet ancrage dans le contexte constitue une attente forte du jury.

Au-delà du contexte, il est aussi attendu que le candidat intègre dans ses propositions les éléments clés du sujet. La copie doit ainsi s'appuyer et articuler ces trois dimensions symbolisées par des sphères dans le schéma ci-dessous. Le jury valorise les copies qui développent les trois dimensions de façon équilibrée et articulée.



1. Le sujet (forme et fonction)

« Vous êtes professeur d'EPS dans le collège présenté en annexe. La circulaire de rentrée 2023-2024 précise « l'épanouissement de nos élèves suppose qu'ils puissent construire une relation aux autres et à eux-mêmes respectueuse et positive ».

Comment pouvez-vous contribuer à cet enjeu ?

Vous présenterez et justifierez des propositions au sein des cours d'EPS pour les élèves de l'une des classes décrites dans le document annexe 1 et, plus largement, au sein de l'établissement. »

Le sujet place d'emblée le candidat dans un contexte professionnel « *Vous êtes professeur d'EPS dans ce collège* ». Cela suggère une immersion dans le contexte donné en annexe.

Il s'appuie sur un extrait de la circulaire de rentrée 2023. Les éléments clés (en gras) « l'épanouissement de nos élèves suppose qu'ils puissent construire une relation aux autres et à eux-mêmes respectueuse et positive. » seront alors à définir et à analyser.

Une question est posée ensuite « Comment pouvez-vous contribuer à cet enjeu ? ». Elle interroge les procédures pédagogiques et didactiques dans ce contexte. Elle sous-entend *a minima* une intervention individuelle dans un collectif (« *contribuer* »). L'enjeu sera à définir et à identifier au regard du contexte en annexe.

Enfin, le sujet formule une commande : « *présenter et justifier* » des « *propositions* », des interventions. Les choix de l'enseignant devront être explicites. Ces propositions, dont le nombre n'est pas limité à deux, se feront « *au sein des cours d'EPS* » et « *au sein de l'établissement* » sollicitant ainsi un travail collaboratif au-delà de la classe. Elles devront en outre s'adresser à « une classe » parmi les deux citées en annexe, ce qui implique un choix supplémentaire de la part du candidat.

2. Analyse du sujet de la session 2024

2.1. Éléments de contexte

Certains éléments saillants du contexte sont incontournables pour répondre de façon adaptée à l'enjeu du sujet et donner une réelle justification aux propositions de façon singulière : l'établissement REP (section bilangue, SEGPA, UPE2A), les relations partenariales développées (Club sportifs et centre culturel), l'axe du projet pédagogique « Performance » (créer les conditions [...] d'épanouissement personnel pour l'ensemble des élèves), les caractéristiques de la classe choisie (exemple en 3^e : les élèves d'UPE2A, 6 redoublants, 2 inaptes à l'année), le projet de classe, le respect de la programmation des activités pour la classe et l'offre de formation générale ainsi que les propos d'élèves.

2.2. Les mots clés du sujet

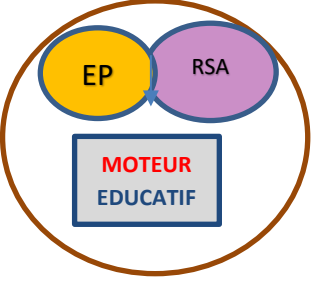
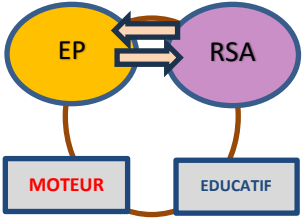
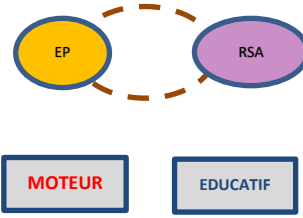
Le jury incite le candidat à définir, analyser, articuler et contextualiser les mots clés du sujet. Les principaux mots clés de ce sujet pris en compte pour hiérarchiser les copies sont les suivants :

- « **Épanouissement** »: aucune référence particulière n'est attendue pour définir ce terme. Le candidat peut proposer sa définition personnelle qui permettra de clarifier ce qu'il perçoit de cette notion de façon générale et dans ce contexte spécifique. Généralement l'épanouissement est associé à un état de bien-être physique, psychologique, social et synonyme de sérénité, de plénitude. Cet état peut se concevoir également sous une forme dynamique de développement, de déploiement et d'apprentissage amenant au progrès.
- « **une relation aux autres** »: envisage des interactions, un climat de classe favorable, le vivre et faire ensemble, l'inclusion, la coopération...
- « **à eux-mêmes** »: renvoie notamment à la connaissance de soi, aux repères sur soi, à l'estime de soi, à la santé physique et mentale, au sentiment de compétence, à la confiance en soi...
- « **respectueuse** » : évoque la considération de soi, des autres, l'intégration des règles partagées, l'accueil des différences...
- « **positive** »: appelle une relation bienveillante, une reconnaissance par le groupe, un climat sécuritaire, une relation tournée vers le progrès...

3. Repères pour l'évaluation des copies

3.1. Présentation de l'outil de correction

Le classement des copies s'est effectué sur la base d'une grille de notation organisée en quatre niveaux révélant la qualité de traitement du sujet. Chaque niveau est caractérisé par des propositions d'action. Plusieurs critères permettent de situer la copie au sein du niveau. Un malus a pu être attribué aux copies présentant des fragilités de syntaxe, d'orthographe ou ne répondant pas entièrement à la commande du sujet.

Pts /	LES ENJEUX	Traitement du sujet	Malus*
20 D		<p><u>Critères :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> + Relation à soi/ relation aux autres + Justifications/ contexte + Positive/Respectueuse + Constance des liens sur l'ensemble du devoir entre les notions 	
<p align="center">Propositions de l'enseignant explicites, en EPS et dans l'établissement qui articulent les notions épanouissement et relation à soi /aux autres</p> <p align="center"><i>Les apprentissages moteurs et éducatifs sont présents</i></p>			
C		<p><u>Critères :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> + Relation à soi/ relation aux autres + Justifications/ contexte + Positive/Respectueuse + Constance des liens sur l'ensemble du devoir entre les notions 	
<p align="center">Propositions de l'enseignant implicites, en EPS et dans l'établissement qui lient les notions épanouissement et relation à soi /aux autres</p> <p align="center"><i>La dimension motrice ou éducative des apprentissages est privilégiée</i></p>			
B		<p><u>Critères :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> + Relation à soi/ relation aux autres + Justifications/ contexte + Positive/Respectueuse 	
<p align="center">Propositions de l'enseignant implicites en EPS et/ou dans l'établissement qui traitent de façon prioritaire une des notions épanouissement ou relation à soi /aux autres</p> <p align="center">Propositions « magiques »</p> <p align="center"><i>Les apprentissages sont moteurs ou éducatifs</i></p>			
A		<p><u>Critères :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> + Relation à soi/ relation aux autres + Justifications/ contexte + Positive/Respectueuse 	
<p align="center">Propositions de l'enseignant génériques et indépendantes du contexte.</p>			

EP : Épanouissement RSA : Relation à soi et aux autres

Orthographe et syntaxe
Commande du sujet non respectée : illustration dans les deux classes, utilisation d'une APSA hors programmation non justifiée
Devoir non terminé

3.2. Hiérarchisation des propositions d'actions

Sur le plan pédagogique et didactique :

3.2.1. Extraits de copies illustrant des propositions d'actions relevant du niveau B de traitement.

NB : Les exemples ci-dessous ne sauraient traduire ou résumer l'entièreté d'une copie ni définir son positionnement. Ce ne sont que des extraits représentatifs permettant d'illustrer les différents niveaux appréciés.

« Les exercices se déroulent en binôme ou trinôme. Les élèves doivent donc communiquer entre eux, s'écouter, débattre, et ainsi développer les compétences sociales et deviennent épanouis en prenant confiance en eux et envers les autres. »

Cet extrait n'étant pas accompagné de mises en œuvre concrètes, le candidat fait des liens « magiques » entre sa proposition et les notions clés.

Badminton 3è : *« Les élèves sont regroupés par deux avec un coach et un tuteur. Ils choisissent une stratégie. Chaque point marqué avec la stratégie vaut 5 points. Après la 1ère période, le coach va conseiller le joueur. « J'ai vu que tu avais un bon service alors tu devrais essayer cette stratégie ». Le temps de pause et la fiche sont des outils pour permettre au coach de conseiller le joueur en développant une relation positive et respectueuse ».*

Dans cet exemple, les stratégies ne sont pas décrites et la mise en place d'une fiche indiquant les « points stratégies » semble suffire pour conclure que les élèves vont développer une relation positive et respectueuse.

Escalade 5è : *« Le but est de réussir deux fois une voie avec fluidité. S'il y arrive alors l'élève tente une voie plus difficile et s'il n'y arrive pas alors il tentera une voie plus facile. ».*

Dans cet extrait le simple constat de la réussite ou de l'échec engage l'élève dans une régulation. La situation proposée, sans contenu, sans analyse de l'échec ou de l'identification des conditions pour réussir, semble suffire à elle-même pour apprendre.

"Dans cette seconde partie, afin de construire une relation aux autres et à eux-mêmes respectueuse et positive, nous proposerons la mise en place d'un projet "jeune officiel" au sein de l'association sportive en volley-ball. Ce projet prend la forme d'un livret du jeune officiel qu'aura établi l'équipe EPS et que devront valider tous les joueurs et joueuses de volley-ball. Dans ce livret seront listés les différentes règles et règlements. On trouvera également une liste de compétences à acquérir. Chaque élève sera évalué et devra ensuite acquérir les compétences non-acquises au cours de l'année scolaire.

Le fait que chaque joueur et joueuse endosse le rôle d'arbitre permettra de faire prendre conscience de la difficulté de ce rôle, de devoir faire des choix, de les assumer face aux autres et leur permettra lorsqu'ils seront joueurs, de mieux accepter les décisions arbitrales même si elles sont erronées.

Ainsi, le projet du livret d'arbitrage engage les élèves dans une véritable remise en question et permet à terme la construction d'une relation aux autres joueurs et arbitres plus respectueuse et positive. La traçabilité de l'apprentissage du rôle d'arbitre associé à la posture que doit tenir l'arbitre face aux joueurs contribuent également à construire une relation à eux-mêmes plus respectueuse et positive."

Cette proposition d'action traite de façon prioritaire l'une des deux notions notamment la relation à soi et aux autres. La référence au contexte se limite au choix de l'activité volley-ball dans le cadre de l'association sportive.

3.2.2. Extraits de copies illustrant des propositions d'actions relevant du niveau C de traitement

Badminton 3è : « *Chaque adversaire se rencontre et nous terminons par un double en 2 contre 2. L'issue de la rencontre dépend alors de la performance des deux élèves. Si je veux gagner alors je dois faire en sorte que mon partenaire gagne, ou du moins qu'il joue bien et marque des points. Par exemple, Noémie dira à Corentin qui est souvent la cible de moqueries: « Utilise encore ton service court, celui que tu sais bien faire, car il gêne beaucoup Maxime ».* Les élèves doivent donc coopérer, s'entraider, aux dépens de leurs différences. Ils apprennent à vivre ensemble et à créer des relations aux autres respectueuses et positives ».

L'extrait propose une situation contextualisée faisant intervenir deux élèves de la classe. L'interaction entre les élèves est en lien avec la recherche d'épanouissement (Corentin a besoin d'être rassuré et valorisé). Toutefois la place de l'enseignant et son rôle dans la situation reste implicite.

Badminton 3è. « *Les élèves sont placés en dyades affinitaires et hétérogènes en leur sein. Le partenaire qui sera situé sur le côté va poser une coupelle verte lorsque le point aura été marqué en respectant la stratégie prévue (smash ou amorti) et une coupelle rouge pour les autres points. Ceci donne un feed-back instantané sur le score et la réussite. A la moitié du match, il y aura une phase de coaching pour échanger sur les stratégies qui ont fonctionné. Les élèves vont avoir un temps d'entraînement pour travailler leur point faible en se référant à des fiches de contenus d'enseignement. Pour le smash le joueur doit frapper le volant au point haut devant lui, bras tendu en accélérant au moment de la frappe ».* Le professeur aura le rôle d'enquêteur afin de vérifier que tous les échanges entre les dyades soient cohérents et permettent une amélioration du jeu. »

Dans cet exemple, on perçoit la volonté de justifier la mise en place d'un système d'information favorable à la réussite mais le lien entre dispositif / relation à soi / relation aux autres / épanouissement reste implicite.

3.2.3. Extraits de copies illustrant des propositions d'actions relevant du niveau D de traitement :

Badminton 5è : « *Dans cette situation, où Loana « qui préfère faire des compétitions contre les autres » est associée à Noémie qui l'a choisie comme partenaire (elle aime jouer avec ses copines), les deux élèves vont partager un intérêt commun. Cette convergence d'intérêt va amplifier leur engagement et provoquer du même coup une chance supplémentaire de réussite. Cette réussite, qui est un axe du projet pédagogique, est une condition favorable à l'estime de soi (relation positive à soi-même). En entourant sur la fiche d'observation de Loana les coups qui lui ont fait marquer des points, Noémie participe à renforcer la prise de conscience des points forts de Loana. Cette relation en duo (la relation aux autres) donne un motif de fierté à Noémie source de son épanouissement et un indicateur positif à Loana de sa performance qui est pour elle une satisfaction. Ainsi la relation à soi et la relation à l'autre interagissent pour le bénéfice des deux élèves. L'enseignant précisera les contenus moteurs efficaces repérés sur la fiche de Loana : prendre le volant tôt en restant équilibré en fente vers l'avant, trajectoire tendue en drive ou vers le bas pour un smash ou un kill... ».*

Dans cet extrait, on perçoit les liens explicites entre les éléments du sujet (relation à soi et aux autres, épanouissement, réussite) dans le contexte spécifique (élèves bien caractérisés, prise en compte des motivations, axe du projet pédagogique...).

Acrosport 5è : « *Dans cette proposition avec notre 5ème en acrosport nous allons construire un regard lucide et critique sur les prestations afin de permettre, grâce à l'observation de repères simples, de progresser pour améliorer l'estime de soi. Nous sommes dans la*

coopération pour réussir ensemble. Cette proposition d'action fait partie de chacune de mes leçons. Notre élève inapte à l'année aura la tablette pour filmer les élèves qui le souhaiteront. J'aurais en amont expliqué à cet élève comment la tenir et l'utiliser.

Concrètement, chaque leçon est composée d'un échauffement individuel. A la suite duquel nous travaillons le renversement. Selon les capacités et le choix de chacun, l'élève pourra s'exercer dans les ateliers suivants avec des difficultés progressives. Corentin qui déclare « je n'y arrive pas quand c'est difficile » pourra choisir un des ateliers suivants : contre le mur, contre un tapis avec une aide, ou seul au centre sans aide ou en chandelle pour les plus en difficulté. Dès cet instant je commence à introduire des repères d'observation moteurs pour progresser dans un premier temps seul.

Exemple de fiche :

- *Je peux maintenir la posture 3 secondes*
- *Je suis aligné mains- épaules-bassin*
- *Je monte à la position et je descends de façon équilibrée*

Ici les élèves construisent des repères moteurs sur eux qu'ils pourront facilement observer chez les autres pour les aider à progresser après un temps d'échange avec l'enseignant.

Dans un deuxième temps, ils forment leur duo. Pour participer au vivre ensemble, je leur demande de changer à chaque fois de partenaire afin de faire évoluer la relation aux autres et éviter les réflexions du type « moi je préfère jouer avec mes copines » [Noémie 5ème]. Conscient de la difficulté d'imposer ces changements à certains élèves, je veillerai à aider à la constitution des groupes. »

Dans cette proposition, on perçoit l'articulation entre les notions d'épanouissement et de relations à soi et aux autres dans cette classe de 5è. L'utilisation d'outils, les interventions de l'enseignant et des propos d'élèves, rendent possibles et vivants les apprentissages moteurs et éducatifs.

4. Bilan général des productions pour cette session

4.1 Points faibles de l'analyse et du traitement du sujet:

- Pour les copies les plus fragiles, les définitions des termes clés sont absentes, tout comme les mises en relation entre les notions.
- La contextualisation du sujet est souvent superficielle, avec des éléments génériques et peu exploités.
- Les candidats rencontrent des difficultés à définir le terme "épanouissement" réduit à un simple synonyme tel que « plaisir » ou « état de bien-être » et peinent à le mettre en relation avec les autres termes du sujet.
- La relation aux autres est souvent réduite et détournée vers la notion de "vivre ensemble", négligeant ainsi la dimension individuelle exprimée dans « *relation à eux-mêmes* ».
- Les copies les plus fragiles présentent trop souvent une succession de définitions des termes sans que ceux-ci soient mis en relation.
- Certains candidats privilégient l'analyse d'une des deux notions centrales du sujet, affaiblissant ainsi la complexité de la problématique.
- Les définitions des termes, lorsqu'elles existent, se centrent principalement sur la notion d'épanouissement ; la « *relation respectueuse et positive* » est rarement traitée.
- Les introductions parfois détaillées ne sont pas toujours suivies d'un développement concret des propositions d'actions. Le traitement est ainsi décevant par rapport à l'annonce faite en introduction.
- La conclusion est souvent négligée, trop souvent réduite à une simple répétition des propositions.

- Les parties du devoir sont inégales, avec une première proposition d'action souvent développée et une deuxième beaucoup plus réduite et/ou moins approfondie.
- La graphie et le soin apporté à la rédaction peuvent nuire à la lisibilité et la compréhension de la copie.
- Les outils proposés ne sont pas adaptés au profil des élèves du contexte, ils sont plaqués. On se questionne alors sur l'intérêt et sur la plus-value pour la formation de l'élève.

4.2 Points forts de l'analyse et du traitement du sujet

- Les candidats font un effort notable pour définir les mots clés du sujet, souvent en mettant en lumière les articulations entre eux dès l'introduction. Les meilleures copies illustrent même les notions d' « épanouissement » ou de « relations respectueuses » d'exemples concrets tirés du contexte.
- Les éléments clés tirés de l'extrait de la circulaire sont analysés (épanouissement-construire-relation aux autres et à soi-même- respectueuse et positive) ainsi que la question proprement dite interrogeant la contribution possible de l'enseignant à l'enjeu sous-jacent.
- Ces notions sont mises en relation et parfois un schéma explicatif vient appuyer les propos.
- Les candidats montrent une bonne compréhension des enjeux du sujet, en abordant des problématiques actuelles telles que le vivre ensemble et la citoyenneté, surtout dans ce contexte éducatif d'établissement classé REP.
- Les réponses respectent généralement les consignes imposées par le sujet en présentant des propositions au sein des cours d'EPS et plus largement au sein de l'établissement.
- Certains candidats positionnent explicitement leur analyse par rapport aux notions clés, aux enjeux et aux liens possibles entre les termes.
- L'utilisation de schémas et outils visuels a été appréciée dans la mesure où celle-ci ne se substituait pas au texte.
- Il a été apprécié également que les candidats illustrent leurs propos d'exemples concrets, de verbatims d'élèves, de situations fonctionnelles, d'interventions de l'enseignant afin de rendre plus vivantes leurs propositions.

5. Conseils aux candidats pour l'analyse et le traitement du sujet:

- Dans le cas d'un sujet composé d'une citation (ou d'un extrait de texte) et d'une question, il est important de répondre à la question en s'appuyant sur la citation. Pour cette session, le sujet n'était donc pas un commentaire de l'extrait de la circulaire. La question « Comment pouvez-vous contribuer à cet enjeu ? » devait être traitée.
- Prendre en compte tous les éléments du sujet et les lier, voire les articuler, pour dégager des axes de réflexion complets.
- S'appuyer absolument sur les annexes pour argumenter ses choix et contextualiser ses propos.
- Adopter une méthodologie rigoureuse pour éviter de se focaliser sur une seule notion du sujet et explorer les articulations possibles entre les mots clés.
- Intégrer des connecteurs logiques (ainsi, par conséquent, en revanche, malgré, pourtant, etc...) pour faciliter la fluidité, l'articulation des idées et la compréhension du propos.
- Structurer les différentes parties de la copie en articulant des exemples concrets avec l'idée centrale du sujet sans se perdre dans des détails superflus et éloignés du sujet.

- Chercher à équilibrer les propositions d'actions entre « leçon d'EPS » et « établissement ».
- Préciser le dispositif et les modalités d'apprentissage des élèves pour rendre plus concrètes les propositions.
- Expliciter les pas en avant visés chez les élèves, préciser les contenus moteurs et éducatifs associés, les régulations de l'enseignant et identifier les modalités d'interactions, d'échanges entre les élèves en lien avec les caractéristiques données dans le contexte (s'adapter à..)
- Proposer des contenus d'enseignement moteurs et non moteurs aidant les élèves à franchir un cap vers la thématique.
- Soigner l'orthographe et la syntaxe.
- S'assurer que les propositions permettent de répondre à la question posée.

6. Conseils de préparation

- Prendre en compte les rapports de jury des années précédentes pour comprendre les attentes.
- Se préparer en observant les pratiques existantes dans différents types d'établissements (collège et lycées).
- S'entraîner régulièrement à l'écriture pour acquérir fluidité et efficacité.
- Analyser finement le sujet pour éviter toute mauvaise compréhension.
- Utiliser les éléments du contexte proposé pour alimenter les propositions.
- Travailler sur la gestion du temps et la construction méthodique des réponses. Rechercher l'équilibre des parties pour une démonstration pleinement étayée.
- Éviter le placage de situations préparées à l'avance et maladroitement rattachées au sujet.
- Faire preuve de curiosité et se renseigner sur les développements professionnels et les avancées pédagogiques.

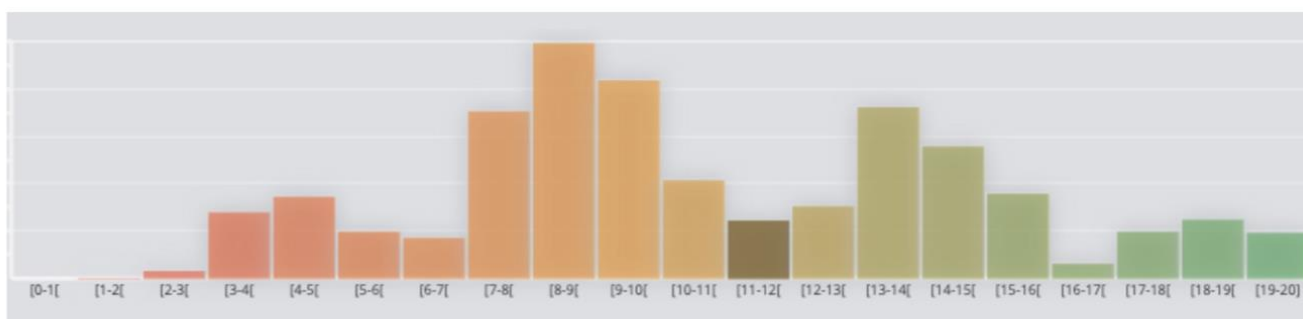
7. La répartition des notes

Moyenne : 10,56 / 20

Note minimum = 1,25 ; Note maximum = 20

Pour info.

Moyenne des 1035 copies du public = 10,45
Moyenne des 557 copies du privé = 10,77



B. Épreuve d'admission

Le présent rapport est conçu dans la continuité de celui du concours 2023. Il établit le bilan de l'épreuve d'admission de la session 2024 et oriente la préparation des futurs candidats en vue de la session 2025.

1. Les enjeux de l'épreuve et les attentes du jury

Cette épreuve d'admission évalue le candidat dans son expertise et son engagement professionnel au service des élèves et de leurs apprentissages en EPS au sein du contexte de l'établissement présenté. Le jury attend également du candidat qu'il soit capable, à partir de son expérience professionnelle, de présenter des mises en œuvre concrètes répondant aux enjeux actuels du système éducatif.

Au regard du référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation, les compétences professionnelles évaluées prioritairement dans cette épreuve sont (cf. tableau récapitulatif supra) :

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Construire et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Faire partager les valeurs de la République

Pour faire la preuve de ces compétences, le candidat doit analyser un contexte scolaire authentique puis concevoir, présenter et justifier des propositions d'enseignement adaptées à celui-ci. Il s'appuie également sur les expériences de son parcours professionnel antérieur afin de se projeter dans le métier d'enseignant d'EPS.

2. Le cadre général de l'épreuve

Le dossier et la vidéo proposés, décrivent un contexte réel d'établissement scolaire du second degré. Le dossier s'articule autour de deux parties : l'une relative à l'EPL et l'autre spécifique à la classe. La vidéo présente, quant à elle, une leçon d'EPS ayant pour support l'une des APSA du programme du concours.

Cette épreuve repose sur trois temps intimement imbriqués : la préparation (2 heures), l'exposé (20 minutes maximum) et l'entretien avec le jury (55 minutes incompressibles).

2.1 La préparation

Le candidat a le choix entre deux sujets, exposant deux APSA et deux contextes d'établissements scolaires différents. Un sujet comprend une vidéo de leçon d'environ 7 minutes (sur tablette numérique) et un dossier d'une page (A4 recto, document papier) présentant les éléments synthétiques du contexte. Le candidat conserve ces éléments durant les deux heures de préparation.

Pendant l'exposé et l'entretien le candidat ne dispose pas de la tablette numérique mais peut s'appuyer sur le dossier d'une page (document A4 papier).

Toutes les APSA, et donc tous les champs d'apprentissage, inscrits au programme ont été proposés lors de cette session. Chaque jour, deux APSA représentatives de deux champs d'apprentissage différents ont été questionnées. Les sujets étaient équitablement répartis entre des contextes de collège et de lycées (lycée général, technologique et professionnel).

2.2 La question posée

Pour la session 2024, la question était rédigée ainsi :

“ En vous appuyant sur le dossier, la vidéo et un axe des projets qui vous semble prioritaire dans ce contexte, quelle situation d'enseignement proposeriez-vous lors de la prochaine leçon d'EPS pour les élèves de cette classe ? ”

Le jury tient à souligner qu'aucune définition préétablie n'est attendue pour chacun des termes de ce libellé. Cependant, quelques orientations sont données ci-dessous afin de préciser les différents éléments de la question :

- **Dossier** : document au format papier présentant une synthèse du contexte de l'établissement, du projet d'établissement, du projet pédagogique EPS, du projet d'AS, du contexte de la classe, du projet de classe, des programmes officiels, du projet de séquence d'APSA, des extraits d'une leçon d'EPS présentés sur la vidéo.
- **Vidéo** : elle présente chronologiquement des extraits d'une leçon d'EPS et permet d'observer les conditions d'enseignement et les comportements des différents élèves d'une classe.
- **Axe des projets** : il doit être sélectionné parmi les différents projets décrits dans le dossier papier (projet d'établissement, projet d'EPS, projet de classe, projet d'AS) et non être « imaginé » par le candidat.
- **Situation d'enseignement** : elle décrit l'activité des élèves (apprendre) et l'intervention du professeur (observer-analyser-réguler) dans une situation qui peut comporter plusieurs temps d'apprentissage.

2.3 L'épreuve (exposé et entretien)

Le candidat dispose de 20 minutes maximum qu'il utilise en partie ou en totalité pour réaliser son exposé sans être interrompu. Ce temps est suivi d'un entretien d'une durée incompressible de 55 minutes.

Chaque session, le jury est souverain pour définir le cadre du questionnement afin d'investiguer les différentes compétences professionnelles attendues.

Pour cette session, le candidat a été questionné dans une première partie, sur les propositions liées à la classe dans la leçon : les déterminants du choix d'un axe prioritaire des différents projets décrits dans le dossier papier (A4), les contenus et les stratégies d'enseignement adaptés aux transformations visées chez les élèves, les différentes modalités d'évaluation envisagées et l'analyse du système éducatif en lien avec le contexte.

Dans une deuxième partie, l'entretien a pris appui sur le dossier de présentation du candidat, composé d'un curriculum vitae (2 pages maximum) et d'un rapport d'activité (3 pages maximum). Le candidat est interrogé très concrètement sur son aptitude à travailler en équipe, sa posture enseignante dans le système éducatif et sa capacité à se projeter avec lucidité dans le métier d'enseignant d'EPS au regard de ses expériences professionnelles.

3. L'analyse des prestations des candidats 2024 et conseils aux candidats 2025

3.1 D'une manière générale

- Caractéristiques d'un candidat ayant satisfait aux attentes de l'épreuve :
 - Il a des connaissances précises de l'épreuve et de ses attendus
 - Il étudie les deux sujets avec précision avant de faire son choix
 - Il présente un exposé structuré et cohérent qui facilite la compréhension des choix opérés
 - Il est à l'écoute du jury, ouvert aux échanges et capable de faire évoluer ses propositions
 - Il s'exprime avec clarté
 - Il adopte une attitude en adéquation avec la nature du concours présenté.
- Conseils :
 - Faire son choix de sujet après avoir regardé attentivement les deux vidéos : l'APSA n'est pas toujours la bonne entrée ; une connaissance concrète du contexte est souvent plus importante pour répondre aux questions ;
 - S'entraîner à répondre à des questions de natures différentes (ouvertes, semi-ouvertes, fermées, etc.)
 - En cas de doute, demander au jury de répéter/reformuler la question.

3.2 Exposé et entretien

3.2.1 Le candidat dans la situation d'enseignement

- Caractéristiques d'un candidat ayant satisfait aux attentes de l'épreuve :
 - Il priorise, justifie son axe et le décline judicieusement pour le faire vivre
 - Il choisit un axe avec un nombre d'idées-forces limité
 - Il cible plus précisément un élément de l'axe si nécessaire et l'explique au jury ;
 - Il argumente ses propositions au regard de différents éléments du contexte ;
 - Il identifie clairement des profils d'élèves pour définir des besoins moteurs, méthodologiques et sociaux ; il n'oublie pas la dimension motrice ;
 - Il élabore des contenus et des stratégies d'enseignement adaptés aux profils identifiés ;
 - Il apporte des contenus d'enseignement différenciés et les opérationnalise dans des mises en œuvre concrètes ;
 - Il projette sa proposition dans le parcours de formations des élèves ;
 - Il anticipe la dimension évaluative et l'ancre dans un cadre institutionnel.
- Conseils :
 - Définir, au regard du contexte, les termes de l'axe choisi ;
 - Réserver une majorité du temps de l'exposé au développement de la situation d'enseignement ;

- Illustrer ses propositions au travers de schémas facilitant la lisibilité de la démarche (organisation spatiale, matérielle, forme de groupement, outils, médias) ;
 - Hiérarchiser les contenus qui organisent les apprentissages ;
 - Positionner sa démarche d'enseignement au regard de celle proposée dans le dossier (rupture/continuité) ;
 - Proposer des critères quantitatifs variés et des critères qualitatifs.
- Rappel des « incontournables » d'une situation d'enseignement :
 - Un objectif de transformation précis et adapté aux besoins des élèves ;
 - Des contenus d'enseignement (moteurs, méthodologiques et sociaux) qui permettent de transformer les élèves ;
 - Des contenus différenciés et adaptés aux profils identifiés ;
 - Des formes de groupement au service de l'objectif visé ;
 - Des critères de réussite exploitables par les élèves et l'enseignant ;
 - Des précisions sur la place et le rôle de l'enseignant : interactions, guidage, régulations

Une situation d'enseignement désigne un contexte structuré dans lequel un enseignant et des élèves interagissent dans le but de faciliter des apprentissages.

- Les profils de candidat :

Quatre profils de candidats ont été identifiés. Ils révèlent quatre niveaux de maîtrise des compétences professionnelles, chacun synthétisé par un verbe d'action, qui sont appréciés dans une approche évolutive.

ANIMER : Le candidat propose une situation mettant en action des élèves, sans objectif identifié. Les éléments du dossier papier et de la vidéo ne sont pas, ou très peu, pris en compte.

FORMALISER : Le candidat planifie et annonce des objectifs, au regard de profils identifiés mais peu ou pas exploités. Sa proposition de situation d'enseignement aborde les dimensions motrices sans lien avec les dimensions non motrices. La proposition ne répond pas ou seulement très partiellement aux besoins des élèves.

ENSEIGNER : Le candidat choisit et justifie un axe prioritaire adapté au contexte. Il identifie différents profils d'élèves et propose des transformations motrices et non motrices. Les apprentissages sont opérationnalisés et différenciés. Les contenus d'enseignement dans les domaines méthodologiques et sociaux sont mis au service des apprentissages moteurs.

ÉDUQUER : Le candidat choisit et justifie un axe prioritaire pertinent par rapport au contexte ; il le fait vivre dans la situation d'enseignement. Tous les élèves, y compris ceux à besoins éducatifs particuliers, apprennent dans les dimensions motrices, méthodologiques et sociales. Le candidat projette et assemble ses propositions motrices et non motrices dans un parcours de formation de l'élève pour garantir la cohérence interne à l'EPS (sur différentes temporalités : année, cycle, cursus de l'élève) et/ou la cohérence externe (AS, parcours éducatifs, interdisciplinarité...).

3.2.2 Le système éducatif et le parcours professionnel du candidat

Trois thématiques sont abordées et évaluées :

- Le lien entre le parcours professionnel et le métier d'enseignant d'EPS ;
- Les enjeux de la discipline et les valeurs de la République ;
- Le collectif de travail.

- Caractéristiques d'un candidat ayant satisfait aux attentes de l'épreuve :
 - Il exploite des compétences acquises antérieurement et reste lucide quant à leur opérationnalisation dans le métier d'enseignant d'EPS ;
 - Il formule des pistes d'évolution au regard de manques identifiés et assumés ;
 - Il conçoit son activité professionnelle autour des enjeux de l'EPS ;
 - Il réalise une ou des proposition(s) concrète(s) mettant en jeu les valeurs de la République ;
 - Il convie spontanément un collectif de travail pour mettre en œuvre un projet ;
 - Il expose le processus d'élaboration permettant l'opérationnalisation d'un projet.
- Conseils :
 - Accepter d'exprimer un avis personnel, d'argumenter et s'engager ;
 - Aller à la rencontre des interlocuteurs possibles dans un établissement et des différentes instances ;
 - Questionner les valeurs de la République sous-jacentes aux expériences vécues ;
 - Envisager la mise en œuvre d'un projet, différente de celle présente dans le dossier ;
 - Développer sa connaissance des différents dispositifs existants au sein de l'Éducation Nationale ;
 - Réaliser des simulations en lien avec ces champs de questionnement.

- Conseils par rapport au dossier :

Le dossier permet au candidat de se présenter et sert d'appui à une partie de l'entretien. Le jury n'a pas d'attentes spécifiques sur ce document écrit qui n'est pas évalué.

Quelques conseils peuvent cependant être formulés :

- Privilégier la rédaction de paragraphes au tableau synthétique ;
- Dégager les compétences professionnelles acquises à partir de ses expériences professionnelles et personnelles les plus significatives ;
- Repérer les compétences qui peuvent être réinvesties dans le métier d'enseignant d'EPS ;
- Articuler des exemples signifiants avec les compétences professionnelles acquises ;
- Définir des besoins de formation en lien avec le référentiel de compétences professionnelles ;
- Envisager concrètement les voies d'évolution avec lucidité et authenticité ;
- Faire émerger des valeurs qui traduisent sa conception personnelle de l'EPS ;
- Rester authentique dans ce document qui servira de support au questionnement ;
- Faire relire son dossier de présentation.

- Les profils de candidat :

Quatre profils de candidats ont été identifiés. Ils révèlent quatre niveaux de maîtrise des compétences professionnelles, chacun synthétisé par un verbe d'action et ils sont appréciés dans une approche évolutive.

Ces profils sont déclinés dans chaque thématique abordée lors de cette partie d'entretien.

➤ **Le lien entre le parcours professionnel et le métier d'enseignant d'EPS**

EVOQUER : Le candidat évoque quelques similitudes et quelques liens entre son expérience professionnelle et le métier d'enseignant d'EPS.

IDENTIFIER : Le candidat identifie les compétences acquises en lien avec le métier d'enseignant d'EPS. Il cite également certains besoins de formation.

AGIR : Le candidat précise par exemple comment son expérience auprès de plusieurs types de public lui permettra de prendre en compte les caractéristiques des élèves pour différencier son enseignement. En illustrant cette analyse par des exemples, il se projette pour agir en tant qu'enseignant d'EPS. Les besoins de formations qu'il identifie sont articulés avec cette analyse.

RAYONNER : Le candidat met en valeur son/ses expériences. En prenant du recul, il est capable de dégager ses points forts et de se projeter pour les réinvestir dans son futur métier d'enseignant. Il identifie ses besoins avec lucidité pour se mettre en perspective de développement professionnel et rayonner en tant qu'enseignant d'EPS.

➤ **Les enjeux de la discipline et les valeurs de la République**

EVOQUER : Le candidat évoque par exemple l'apprentissage de la citoyenneté en EPS, sans pouvoir développer sa proposition. Le candidat est en difficulté pour s'appuyer sur différents enjeux et différentes valeurs de la République.

IDENTIFIER : Le candidat identifie par exemple la finalité de l'EPS, les objectifs généraux, et les valeurs de la République sans proposition concrète aboutie.

AGIR : Le candidat identifie par exemple la finalité de l'EPS, les objectifs généraux, et les valeurs de la République grâce à des exemples illustratifs. Il agit ainsi en tant qu'acteur de la discipline au service du développement de l'élève.

RAYONNER : La finalité de la discipline est perçue et opérationnalisée aux différents niveaux d'intervention (dans la classe, dans l'établissement, dans le système éducatif). En identifiant les spécificités de l'EPS au regard des autres disciplines et en exploitant différents dispositifs, et des partenariats, le candidat porte et fait rayonner les valeurs de la République.

➤ **Le collectif de travail**

EVOQUER : Le candidat agit seul, évoque des temps de travail en équipe sans réellement percevoir l'intérêt du collectif et sans situer son action au sein de l'institution et de la communauté éducative.

IDENTIFIER : Le candidat situe son action dans un environnement collectif en identifiant différents partenaires.

AGIR : Le candidat inscrit son action au sein d'une équipe pédagogique et l'illustre avec des exemples. Il agit dans le cadre d'un travail collaboratif.

RAYONNER : Le candidat se projette, à l'aide d'exemples, dans un travail collaboratif au sein de l'équipe disciplinaire, de la communauté éducative et avec des partenaires extérieurs. Il est force de proposition dans ces différentes dimensions pour rayonner et faire rayonner l'EPS et son établissement.

L'ensemble de ces éléments est synthétisé dans l'outil d'évaluation présenté ci-dessous.

3.3 Grille d'évaluation de l'épreuve

Points /14	Temps 1 2 3 et 4 Le face à face pédagogique avec les élèves Concevoir et intervenir pour faire apprendre en EPS dans le contexte singulier de l'établissement	Temps 5 et 6 : Les enjeux de l'EPS et le système éducatif Témoigner d'une réflexion sur les missions d'enseignant en lien avec son parcours. Collectif de travail	Points /6
	<p style="text-align: center;">ÉDQUER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Articule l'axe de formation avec la situation d'enseignement - Fait bénéficier l'ensemble des élèves de tous les apports de la discipline : moteurs, méthodologiques et sociaux - Articule les dimensions motrices et non motrices pour inscrire son action dans le parcours de formation des élèves. 	<p style="text-align: center;">RAYONNER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se projette avec lucidité au regard de son expérience (conscient des voies de progrès) - Fait vivre les enjeux de l'EPS pour transmettre les valeurs de la République au-delà de la leçon - Engage son action au sein de la communauté éducative (enseignants, vie scolaire parents, partenaires) 	
	<p style="text-align: center;">ENSEIGNER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conçoit, organise et régule les mises en œuvre pour faire apprendre en lien avec l'axe de formation choisi - Prend en compte différents profils d'élèves dans le contexte proposé - Articule les dimensions motrices et non motrices. 	<p style="text-align: center;">AGIR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectue des liens entre son parcours précédent et le métier d'enseignant - Opérationnalise les enjeux de l'EPS et les valeurs de la République au sein de la leçon - Inscrit son action au sein d'une équipe pédagogique 	
	<p style="text-align: center;">FORMALISER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifie et annonce des objectifs, - Propose des mises en œuvre, pour la classe du dossier ou identifie des profils sans les exploiter - Juxtapose les dimensions motrices et non motrices 	<p style="text-align: center;">IDENTIFIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les compétences professionnelles développées lors de son parcours - Identifie les enjeux de la discipline et les valeurs de la République - Identifie différents partenaires 	
	<p style="text-align: center;">ANIMER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition se limitant à une mise en situation des élèves, autour de l'APSA, sans lien avec le dossier 	<p style="text-align: center;">EVOQUER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évoque son parcours sans lien avec les compétences professionnelles d'un enseignant - Évoque partiellement les enjeux de la discipline et les valeurs de la République - Agit seul dans sa classe 	

Le jury rappelle que les champs de questionnement et la grille d'évaluation relèvent de choix réalisés pour la session 2024. Chaque année, le jury est souverain pour adapter tout ou partie de ces documents d'appui dans la limite du respect du programme de l'épreuve.

Il est rappelé à l'ensemble des candidats que la qualité de la prestation orale s'évalue à l'issue de l'épreuve (exposé + entretien). Le jury adapte son questionnement afin de permettre à chacun des candidats à partir de son exposé de 20 minutes, de bonifier ses propositions pédagogiques et didactiques et de se projeter au mieux dans le métier d'enseignant d'EPS au regard de la singularité de son parcours professionnel.

Par conséquent, il est important que les candidats restent parfaitement mobilisés jusqu'à la fin de l'entretien car le jury cherchera de façon systématique à révéler le plus haut niveau de professionnalité de chacun d'entre eux.

4. Les conseils aux candidats pour la session 2025

4.1 Conseils méthodologiques dans l'attitude et la communication

4.1.1 Pour toute l'épreuve

- Adopter une posture dynamique et adaptée à une épreuve de concours (communication verbale et non verbale) ;
- S'exprimer avec maîtrise dans un langage soutenu ;
- Moduler le débit de parole, notamment en étant clair dans les moments clés de l'exposé : axe prioritaire retenu, objectif de la leçon, formalisation de contenus d'enseignement... ;
- Utiliser des supports de communication à destination du jury (axe prioritaire et ses déterminants, schéma de la situation d'enseignement, fiche d'observation et/ou d'évaluation...) ;
- Être à l'écoute du jury pour bien comprendre les questions et construire ses réponses ;
- Répondre avec clarté et concision ;
- Justifier et argumenter ses choix dans la mesure où aucune réponse prédéfinie n'est attendue ;
- Envisager des alternatives ou réajuster sa proposition au regard du questionnement ;
- Ne pas hésiter à demander au jury de reformuler sa question.

4.1.2 Pour l'exposé

- Alternier les temps de description, d'explication et de justification ;
- Présenter la situation d'enseignement suffisamment tôt dans l'exposé ;
- Faire vivre la situation d'enseignement : montrer les interactions avec les élèves, les guidages des apprentissages, les remédiations aux difficultés... ;
- Situer sa proposition au sein du parcours de formation des élèves.

4.1.3 Pour le questionnement du jury

- Se préparer en tenant compte des différents champs de questionnement ;
- Anticiper les questions possibles en s'appuyant sur les éléments clés du dossier de présentation ;
- Avoir réfléchi à sa propre conception de l'EPS ;
- Rester authentique dans le dossier personnel qui servira de support au questionnement.

4.2 Quelques conseils généraux

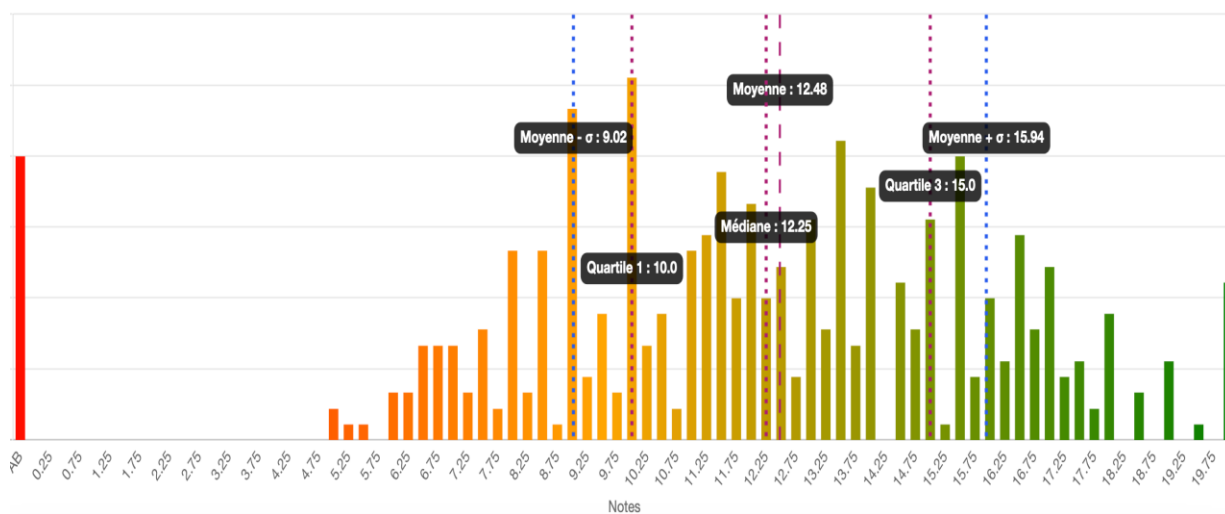
L'épreuve orale du CAPEPS interne et du CAER EPS nécessite un véritable investissement dans sa préparation. Elle doit s'appuyer sur une connaissance réelle (et non uniquement théorique) des élèves (de différents niveaux de scolarité) en activité. Ainsi, il est conseillé aux candidats, pour se former,

d'observer des leçons prenant appui sur les APSA du programme du concours, dans des contextes scolaires différents.

L'ensemble des activités physiques sportives et artistiques du programme doit être étudié. Enfin, il est rappelé aux candidats que les textes officiels parus avant la date limite d'inscription au concours sont considérés comme étant connus des candidats.

5. La répartition des notes

Résultats épreuve orale



Résultats Epreuve orale

